

COUTS DES PRESTATIONS

Nature de la Prestation	Type d'Entreprise	Montant en F CFA
Immatriculation au Registre du	Personne Physique	18 000
Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), y	SARL/SURL (Capital Social minimum) : < 5 000 000 F CFA	146 000
compris NIF et	SA/SAU (Capital Social) = 10 000 000 FCFA	226 000
Enregistrement	Succursales ou Représentations	56 000
Actes de Société (Statuts + Procès Verbal+ Déclaration Notariée de Sous-cription et de Verse-ment du Capital pour les Actes Notariés)	-Association -ONG/GIE -Coopérative	76 000

FRAIS EN SUS DU TIMBRE FISCAL 1 000 FCFA/Page

FRAIS D'AUTHENTIFICATION STATUTS
SOUS SEING PRIVE 10 000 FCFA

INFORMATIONS

Nature d'entreprise	NIF en FCFA	RCCM en FCFA
Personne Physique	3 000	15 000
Personne Morale	6 000	30 000

www.gufe-rca.org

Coordination du Guichet Unique de Formalités des Entreprises
Seul instrument de référence dans l'accompagnement du secteur privé Centrafricain



**Un seul Incubateur, Un seul Lieu,
Une seule Procédure et
Un seul Paiement**

Adresse GUFÉ-RCA

1er Etage de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA en face de la Radio Centrafrique, Rue du Docteur BALLAY, Arrondissement 1

B.P: 1050, Bangui.

Tél: (+236) 21 61 45 46

Horaires:

Le GUFÉ-RCA EST A VOTRE SERVICE
du Lundi au Vendredi
de 07h30 à 15h30

www.gufe-rca.org

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail



IFC Société Financière Internationale
GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



**CREEZ VOTRE
ENTREPRISE
EN 48 HEURES
CHRONO**

Créer son entreprise auprès du GUFÉ-RCA, c'est plus facile, rapide et efficace pour transformer son rêve d'entrepreneur en réalité!

Le dynamisme de l'Excellence au service du Secteur Privé Centrafricain

www.gufe-rca.org

*Formalités de Création pour:
Association- ONG - Coopérative*

Composition du dossier

1. Trois (3) exemplaires de Statuts;
2. Trois (3) exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive;
3. Deux (2) exemplaires du Règlement Intérieur pour les Associations et ONG;
4. Une copie de l'Autorisation du Ministère de l'Intérieur, pour les Associations et ONG;
5. Copie légalisée d'Acte de naissance, passeport, Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou Carte de séjour (pour les investisseurs Etrangers);
6. Extrait du Casier Judiciaire ou une Déclaration sur Honneur, Attestation de non Poursuite (pour les investisseurs Etrangers);
7. un Certificat de Résidence,

*Formalités de Création pour:
Société Commerciale (SARL-SURL-SA)*

Composition du dossier

1. trois (3) exemplaires de Statuts sous-seing privé ou notarié;
2. trois (3) exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive sous-seing privé ou notarié;
3. Déclaration notariée de souscription et versement du capital social
4. copie légalisée d'Acte de naissance, passeport, Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou Carte de séjour (pour les investisseurs Etrangers);
5. extrait du Casier Judiciaire ou une Déclaration sur Honneur, Attestation de non Poursuite (pour les investisseurs étrangers);
6. un Certificat de Résidence;
7. Copie de l'arrêté ministériel autorisant l'activité

*Formalités de Création pour:
Personne Physique / Etablissement*

Composition du dossier

1. Copie légalisée d'Acte de naissance, passeport, Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou Carte de séjour (pour les investisseurs Etrangers);
2. Extrait du Casier Judiciaire ou une Déclaration sur Honneur, Attestation de non Poursuite (pour les investisseurs étrangers);
3. un Certificat de Résidence;
4. Copie d'acte de mariage (pour les mariés);
5. Copie de l'arrêté ministériel autorisant l'activité technique;
6. Copie de la carte grise (pour l'autorisation de transport)

Informations Générales

Conformément aux dispositions du Décret n°17.376 du 3 novembre 2017

- Les statuts sont établis par acte notarié ou sous seing privé;
- l'authentification des Statuts de la SARL établis sous seing privé, s'effectue désormais auprès du GUFÉ-RCA;
- le Capital Social minimum est fixé à 100 000 F CFA;
- l'intervention du notaire pour la déclaration notariée de souscription et de versement est rendue facultative.

Publication de l'annonce légale est gratuite selon l'Arrêté n°015/MJM/DIRCAB/DGSJ/DACCSS.11 du 24 mai 2011
Carte Unique de création d'entreprise pour une durée de cinq (5) ans renouvelable est disponible auprès du GUFÉ-RCA